

Comité de Médiation du Jardin Olympique

Compte-rendu de la rencontre avec le service de la ville responsable des jardins grenoblois du mardi 25 juin 2024

Présents : Daniel ANKIERSKI (N°16, médiateur), Michel KUMPF (N°51, médiateur), Joël PICART (N°9, médiateur), Alain CORDÉ (N°15), Stéphane FANOUE (animateur jardin), GSTALDER (N°39, médiateur).

Invités : Franck QUÉRÉ (responsable du service « Espace Publique et Citoyenneté), Guillaume BOUCCIN (chargé de projets, insectes, maladies ...) Ce service a la responsabilité de 30 jardins et 6 vergers. Il peut mettre à notre disposition Sébastien (animateur jardin). Voir avec Stéphane si nécessaire.

Nous évoquons notre difficulté à évacuer **les déchets** du fait du refus des déchetteries de les accepter.

C'est un problème général pour tous les jardins. Il en a coûté 6600€ à la Ville pour l'évacuation de 60 m³, par exemple.

Les Espaces Verts disposent, près du jardin, d'une fosse dédiée à l'entrepôt des déchets verts... qui, certes, ne nous est pas destinée.

C'est Stéphane qui se charge avec la Régie de quartier de nous en débarrasser par petits tas. Bref le problème reste entier; quelle solution y apporter ?

Comme nous voulons débarrasser la plateforme du haut de son tas de déchets pour en faire un espace joli et convivial, Guillaume propose de répartir ce gros tas sur le pourtour du grillage (andin) et de planter par devant des fleurs en massif, dégageant ainsi la partie centrale.

Rats...et hérissons : L'usage de tapettes et de pièges (pièges à clapet) est bien sûr envisageable mais, nous dit Guillaume, le meilleur moyen d'éloigner les rats est d'introduire des hérissons. Il n'y a pas de rats où sont les hérissons.

Aussi pour attirer et garder sur place ces derniers nous envisageons d'utiliser le tas circulaire pour qu'ils y trouvent un refuge et s'y reproduisent.
Idem pour le jardin Ouest sous les noisetiers.

Quelques orifices seront découpés à la base du grillage pour qu'ils puissent entrer. Le service peut proposer des plaques en forme de hérissons pour en marquer les passages et ainsi informer les jardiniers.

Franck propose d'organiser à l'automne un atelier pour la mise en place de ce dispositif (déplacement du tas et abris pour hérissons).

Décision : *Le service nous proposera une date en octobre, un jeudi après - midi.*

Délimitation des parcelles : Pour éviter les déchets (vieilles planches), le jardin de la Villeneuve a choisi de supprimer les barrières et de séparer les parcelles simplement par une allée.
A évoquer en Comité de Médiation pour éventuellement en décider en réunion générale des jardiniers.

Création d'un abri : Le service est prêt à nous accompagner dans sa réalisation (chantier participatif) en nous fournissant les outils et le matériel nécessaires et en mettant à notre disposition la compétence d'un professionnel.

A deux conditions :

1) Que nous soyons en nombre suffisant.

2) Que nous leur soumettions un projet concret bien défini.

Leur agenda étant rempli cet automne, un tel chantier pourrait s'envisager pour l'hiver prochain.

Mur de soutènement en rondins : Constat est fait de l'urgence d'une intervention si l'on veut éviter l'effondrement de la butte.

Décision : *le service prend cela en charge.*

Compte-rendu rédigé par Alain GSTALDER.

Joindre les médiateurs :

jardin.mediation@mjctheatrepromol.fr